Bulletin Municipal de Saoû
N° 10 - Décembre 2010

# LE P'TIT SAOÛ

Photo : Couni

## L'éditorial du Maire

Une nouvelle année s'annonce à l'horizon dans laquelle l'équipe municipale va entrer dans l'action, de la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme, de l'organisation des services techniques communaux en service intercommunal Saoû Soyans Francillon.

Pour ce qui concerne l'aménagement du village, un rendu sur le travail mené sera présenté à la fin du premier semestre.

Nous souhaitons dresser également un schéma directeur sur nos ressources en eau potable, du besoin (consommation) à la ressource (captage), en projection sur les dix prochaines années. Ce schéma est nécessaire afin de diagnostiquer précisément le rendement et l'état de notre réseau d'eau potable et recenser les priorités d'intervention.

Nous sommes à mi-mandat, ces prochaines années vont nous amener à un changement radical sur la gestion courante et sur les projets d'investissement de notre commune. En effet, la réforme fiscale des collectivités territoriales menée par le gouvernement nous interroge quant au financement de nos projets.

Je vous invite donc à venir nombreux participer aux deux **réunions de quartier** nouvelle formule afin que nous débattions sur tous ces sujets.

Cette année nous allons fêter le dixième anniversaire du jumelage avec La Chaux. (Le week-end de Pentecôte.) Nous vous informerons plus précisément du programme en cours d'année.

Pour conclure l'édito de ce dixième numéro du P'ti Saoû, au nom de l'équipe communale, nous vous souhaitons une heureuse année 2011, remplie de joie, de bonheur et pleine de nouveaux projets personnels mais aussi pour nos commerçants, artisans, agriculteurs, et associations, qui rendent notre village attractif.

Cordiales salutations.

## A LIRE dans ce numéro :

### Le 14 juin à Saoû, + de chaînes de télé !

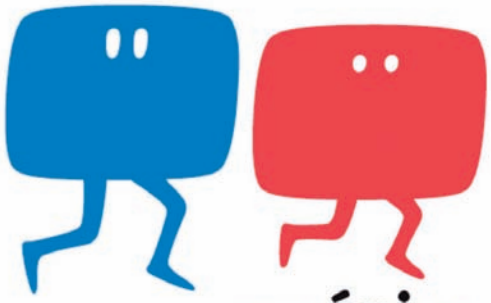

### tous au numérique !

## A lire également...

- Les brèves municipales
- Les nouvelles poubelles à Saoû
- La micro-crèche de Soyans
- La vie associative
- Histoire : les Pompiers (3e épisode)
- La page de Couni / infos pratiques
- Rétrospective photos

# l'Actu municipale

Saoû Drôme

### Enfance

## Une micro-crèche à Soyans

La communauté de communes du Val de Drôme vient d'ouvrir ses premières micro-crèches, à Soyans et Grâne, lundi 4 octobre, dans des locaux mis à disposition par les mairies.

À Soyans, la nouvelle structure d'accueil jouxte la mairie au centre du village. Seuls les parents résidant ou travaillant sur une des 36 communes de la CCVD peuvent en bénéficier.

Elle permet l'accueil de 8 enfants simultanément, âgés de 0 à 6 ans, et ce de 7h30 à 17h30, du lundi au vendredi. Les enfants accueillis sont majoritairement âgés de 6 mois à 3 ans.

Pour bien s'occuper de nos chérubins, le personnel est composé :

- d'une directrice, coordonnatrice de trois micro-crèches, diplômée Educatrice Jeunes Enfants : Madame Séverine Romanet,
- de deux auxiliaires de puériculture : Mesdames Caroline Trachez et Adeline Rey,
- d'un agent social, titulaire d'un CAP Petite-enfance : Madame Jessica Victoire,
- d'une quatrième personne, diplômée CAP Petite-enfance ou agréée assistante maternelle, qui sera prochainement intégrée à l'équipe à hauteur de 7h30 par semaine.

Les parents et enfants qui bénéficient de cette nouvelle structure ont été accueillis en avant-première lors d'une réunion de présentation des lieux et d'information, le 30 septembre à Soyans (photo ci-dessus).

### Rendez-vous le 15 janvier 2011

## Goûter des anciens et Voeux de la Municipalité

Toute l'équipe municipale, Maire, Adjoints, élus et employés municipaux sont heureux de vous convier aux **Voeux de la Municipalité**, samedi 15 janvier 2011 à 18h à la Salle des Fêtes de Saoû. L'occasion de nous retrouver autour du verre de l'amitié et vous faire part de l'avancée des différents projets et chantiers en cours.

Le traditionnel **Goûter des Anciens** aura lieu ce même jour, un peu plus tôt dans l'après-midi, à partir de 15h. On vous espère nombreux à ces rendez-vous pleins de convivialité !

*Le gôuter des anciens en 2009*

### En novembre dernier

## La forêt de Saoû a pris un coup de jeune !

Et pour cause ! Ce sont plus de 1800 collégiens et lycéens qui ont pris possession du site, les 10 et 17 novembre derniers, pour deux journées intenses de sport organisées par le Conseil Général.

Le but de ces "Défis Nature" : valoriser l'ouverture des pratiques sportives, bien sûr, mais aussi la découverte de la nature, des territoires, et sensibiliser également à l'alimentation bio et au développement durable avec des stands installés devant l'Auberge des Dauphins.

Au programme de ces journées, il y avait : course d'orientation avec boussole, course de relais, parcours VTT... Également au programme, un jeu de "découverte-environnement" qui, sous forme de jeu de piste, plongeait les concurrents dans la forêt à la recherche d'indices et de réponses sur la richesse environnementale et patrimoniale du site. Une façon d'apprendre aux jeunes à aimer et respecter notre forêt.

# Le 14 juin, Saoû passera au tout numérique

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou par d'autres modes de diffusion numérique tel que le satellite, ou la fibre optique.

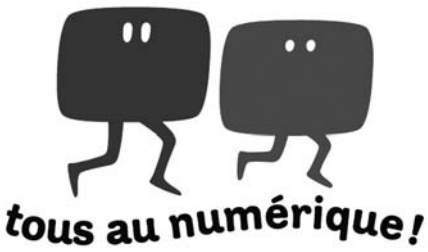


A Saoû, le processus a déjà commencé. Depuis le 22 septembre, Canal+ a cessé dans notre région la diffusion analogique de ses programmes. Pour les 5 autres chaînes, le passage au tout numérique se fera dans la nuit du 13 au 14 juin 2011 : les émetteurs analogiques seront éteints définitivement. Attention, si vous n'êtes pas équipés pour le passage au numérique, vous ne recevrez plus les programmes TV !

Voici les principales questions pratiques que vous devez vous poser. Vous allez voir : le passage au tout numérique n'est ni compliqué ni trés onéreux.

**Suis-je concerné par le passage à la télé numérique ?**

Oui, si vous ne recevez actuellement la télé que par l'antenne râteau de votre toit. Vous devrez, avant le 14 juin, vous poser la question de savoir si votre équipement actuel est bien compatible. La réponse dépend de deux facteurs : le mode de réception (antenne) et le type de téléviseur se trouvant dans votre foyer.

**Faut-il changer de poste de télévision ?**

Non. Dans la plupart des cas, vous pourrez garder votre poste de télévision actuel. Tous les postes équipés d'une prise Péritel sont compatibles. Il suffira d'y brancher un adaptateur pour recevoir la télévision numérique. De plus, si vous disposez d'un téléviseur récent, acheté après mars 2008, celui-ci est déjà équipé d'un adaptateur intégré, donc pas de frais d'équipement !

**Dois-je changer mon antenne râteau ?**

Non, rassurez-vous, il ne sera généralement pas nécessaire de changer son antenne râteau. Au pire, une réorientation pourrait s'avérer nécessaire. Si vous avez un doute, vous pouvez contacter le centre d'appel "tous au numérique" au **0970 818 818** (prix d'un appel local). Des conseillers vous aideront à établir un diagnostique de votre installation actuelle.

**Et si j'ai une parabole ?**

Si vous recevez déjà les 6 chaînes par une parabole, il vous suffit de vous équiper d'un adaptateur numérique spécifique FRANSAT ou TNTSAT pour bénéficier, sans abonnement ni location de terminal, de l'ensemble des chaînes de la TNT.

**Combien va me coûter le passage au numérique ?**

Le passage à la télé tout numérique ne doit pas se traduire par des coûts importants pour les foyers. Les 19 chaînes gratuites de la TNT sont disponibles sans abonnement. Si vous avez une télé équipée d'une prise péritel, votre seul investissement sera l'adaptateur TNT d'entrée de gamme qui coûtera entre 20€ et 50€. Les appareils plus sophistiqués (avec double tuner ou pouvant recevoir la Haute Définition) ne dépasseront pas les 100€. Enfin, pour le cas peu probable où votre râteau aurait besoin d'une réorientation, les "antennistes" locaux fournissent généralement ce service pour un coût avoisinant les 100€.

Quoi qu'il en soit, attention aux démarcheurs qui ne vont pas manquer de s'adresser à vous ! N'engagez pas de grosses dépenses avant d'avoir pris conseil autour de vous ou au numéro vert cité plus haut.

**Puis-je être aidé financièrement ?**

La loi prévoit un fonds d'aide, afin que toutes les personnes puissent avoir accès à la télévision numérique. Une aide de 25€ maximum est prévue pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, ou d'une télé TNT intégrée, et de 120€ maximum pour la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau. Ces aides ne concernent que les foyers exonérés de redevance télé, et sous condition de ressources. Elles ne peuvent être attribuées qu'une seule fois par foyer. Pour l'obtention, téléphonez au 0970 818 818.

**Passer au tout numérique à Saoû, ça change quoi ?**

Cela voudra dire beaucoup plus de chaînes gratuites (jusqu'à 19) et plus de chaînes par abonnement. Cela voudra dire aussi une bien meilleure qualité de réception et la possibilité de recevoir la télévision en Haute définition, ou les "films à la demande". Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet **www.tousaunumerique.fr**.

## Une solution alternative : la télévision par la fibre optique !

Vous le savez déjà par les précédents P'tit Saoû : la fibre optique est arrivée à Saoû. Une opération conduite par le syndicat mixte **"Ardèche Drôme Numérique" (A.D.N.)**.

Pour l'instant, seul l'opérateur **SFR** a conclu un accord avec ADN et est donc en mesure de proposer aux Saouniens des abonnements trés haut débit incluant téléphone, Internet et chaînes de télévision TNT. Mais ce n'est qu'une question de patience : Ardèche Drôme numérique nous informe qu'elle est déjà en négociation avec les autres opérateurs internet du marché.

D'ici trés peu de temps, il sera donc possible, comme dans les grandes agglomérations, de recevoir, par l'intermédiaire de votre "box" actuelle, toutes les chaînes de télévision.

Il faudra toutefois être vigilants à ce que l'option "télévision" ne constitue pas un surcoût mensuel par rapport à votre abonnement internet classique. Si c'est le cas, le simple achat, une fois pour toute, d'un adaptateur TNT à 20€ pour votre téléviseur restera la solution la plus économique !

## Aménagement du village

# De nouveaux bacs à ordures ménagères

De nouveaux bacs à ordures ménagères vont remplacer prochainement nos classiques chariots à roulette.

En effet, dans un but d'amélioration de la qualité du service, la CCVD (Communauté de Communes du Val de Drôme) implante des conteneurs semi-enterrés dans ses communes. Soyans, Francillon, Autichamps et Le Poët-Celard en sont déjà équipés. Ces conteneurs permettront de mieux intégrer les points de collecte dans le paysage et d'optimiser les tournées et l'utilisation des camions-grues de collecte. La Communauté de Communes se charge des travaux, de la pose et de l'achat des conteneurs. Seule reste à la charge de la commune la finition des abords pour permettre de les harmoniser avec la charte d'aménagement du village.

Le dépôt des déchets dans des conteneurs semi-enterrés s'effectue via une trappe ou à l'aide d'un système de double tambour disposé sur le couvercle. Leur disposition permet une meilleure accessibilité pour les enfants, les personnes âgées et les handicapés.

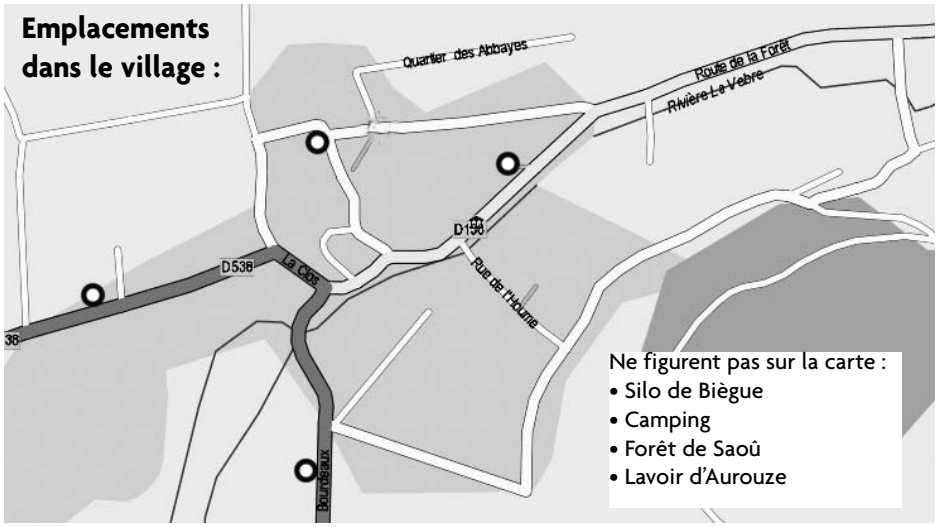


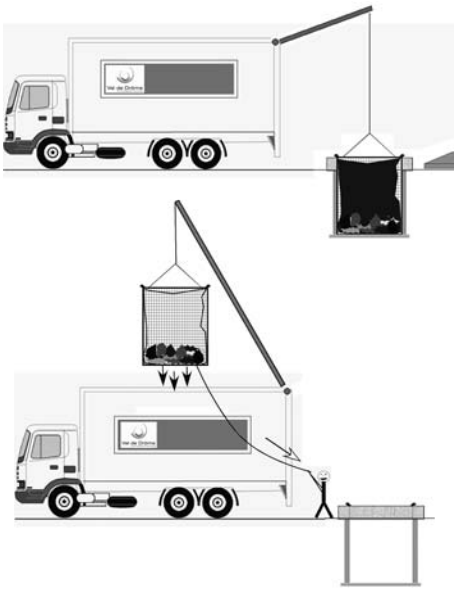

## C'était l'été

# La place du village transformée en salle de cinéma !

Environ 800 personnes étaient présentes à Saoû mi-juillet, pour la projection en plein-air du film "L'âge de raison", en présence du réalisateur Yann Samuell et de Gregory Faes, directeur de Rhône-Alpes-Cinéma (co-producteur du film). Un moment magique, qui a transformé, le temps d'une soirée, la place du Beffroi en salle de cinéma. Les Saouniens étaient enchantés de voir à l'écran leur village devenu décor de cinéma. Et entendre, dans les premières minutes du film, Sophie Marceau dire "Ça s'appelle Saoû, mais ça se prononce Sou" a provoqué quelques acclamations dans l'assistance.

Un événement rendu possible et co-financé par la Mairie, le Comité de la Fête du Picodon, et les co-producteurs du film.

Mais le plaisir des Saouniens a commencé bien avant le lancement du film lui-même, par la projection d'un petit making-of des scènes tournées au village. Ce documentaire de 5mn, réalisé par Vincent Zorzi, recueille avec beaucoup de tendresse les réactions des villageois pendant le tournage. Pour ceux qui n'étaient pas à sa projection, sachez que vous pouvez encore le voir sur le site de la mairie www.saou.fr. Ce documentaire est également inclus dans le DVD officiel du film, en vente depuis quelques semaines.

C'était une chouette soirée à Saoû (prononcez "sou", c'est Sophie qui le dit !)

### Calendrier 2011

# Réunions de quartier

Cette année 2011, l'équipe municipale vous propose des rencontres pour discuter de vos projets ainsi que ceux concernant la commune et son avenir. Deux réunions sont envisagées :

- Une rassemblant les habitants du village et alentours proches. Elle aura lieu **le 25 mars 2011** à 20h30. Concernés : le centre du village et les quartiers des Travers, rive gauche de Vébre, le Château, route de la forêt, les Auches, le Colombier, Six Sacs, Haulty, Couterelle, Foulons, Brianche, le lotissement allée Maurice Vigne, Crémas et le Clos.
- L'autre concernant la population extra-muros, **le 15 avril** à 20h30. Sont concernés les quartiers Dégout, Aurouze, la Bonde ,les Granges, la Beaume, Mansonnet, Légat, Bontoux, Planas, Rouvière, Brouty, Cosmes, les Abbayes, la Cure, Pré Darbon, Célas, Haut-Célas, Rouzan, Serrefochet, Biègue, Sauvionne, l'Orient, les Crotes, l'Abbaye et la Tour.

Après relecture des comptes-rendus des années précédentes, les sujets abordés dans les différentes réunions ont de grands thèmes communs suivant les lieux géographiques. Cette année, nous tentons un essai en groupant les quartiers extérieurs au village, en espérant une rencontre intéressante pour tout le monde, habitants et élus.

Par ailleurs, pour les villageois ayant les mêmes problématiques, il serait intéressant de se retrouver pour en discuter et se connaître. Ces rencontres se feraient à la salle des fêtes de Saoû et se termineraient par une dégustation culinaire des produits confectionnés par les habitants, arrosés d'un verre de Clairette offert par la municipalité.

L'équipe municipale espère votre présence. A bientôt.

## En Bref

**LES TRAVAUX DU FUTUR LOCAL COMMUNAL**

Malgré un épisode neigeux et quelques jours de pluie, les travaux du local technique se déroulent comme prévu. La maçonnerie extérieure est en cours de finition. La charpente sera posée d'ici à la fin de l'année. Les menuiseries extérieures à partir de janvier. Le local devrait être fini fin avril 2011. Le parking des pompiers reste ouvert pendant toute la durée des travaux.

**RÉVISION DU PLU**

le Bureau d'études a été choisi ce mois-ci. Il s'agit du Cabinet BIOTOP situé au Muy dans le Var. L'Etude va commencer et durer environ 32 mois, validation comprise, soit jusqu'en juin 2013.

**AMÉNAGEMENT DU VILLAGE**

La phase "Diagnostic" est terminée. Nous sommes dans la seconde phase de propositions ; des premiers plans ont été remis et les élus et la commission extra municipale sont régulièrement convoqués pour discussion et validation.
La dernière réunion a eu lieu le 26 novembre. la prochaine réunion est prévue pour février 2011.

**JOURNÉES DU PATRIMOINE :**
**SUCCÈS DU MOULIN À HUILE !**

Lors des Journées du Patrimoine, les 18 et 19 septembre, le vieux moulin à huile situé à côté de la boulangerie a eu un franc succès. Un comptage, effectué par l'Office du Tourisme, a dénombré pas moins de 117 visiteurs, dont beaucoup de Saouniens profitant du fait que le moulin soit, pour un jour, ouvert.

### Anniversaire

# Le P'tit Saoû : déjà 10 numéros !

Notre bulletin municipal, créé il y a cinq ans par Mathilde Fuoc et Laurent Lapanouse, sous l'impulsion de Robert Schott, fête ses 10 numéros ! Vous en avez raté ? Ils sont tous consultables en PDF sur le site internet :
**www.saou.fr/Anciens-bulletins**

Ce bulletin est le vôtre, associations, particuliers, vous avez des informations à communiquer ? N'hésitez pas à nous envoyer vos textes. Vos écrits doivent impérativement nous parvenir avant le 1er décembre pour l'édition d'hiver et avant le 1er juin pour l'édition d'été.

Pour être régulièrement tenus informés de l'actualité municipale, et ne rien rater des événements culturels, sportifs ou festifs à Saoû, vous pouvez également recevoir des infos régulièrement par courriel, grâce à trois "Newsletters", en vous inscrivant sur le site de la Mairie (www.saou.fr), celui de l'Office du Tourisme (www.saou.net) et celui de la Fête du Picodon (www.fete-dupicodon.com).

# la vie associative

*Les informations contenues dans cette rubrique proviennent des Associations et n'engagent que leurs auteurs.*

### Office du Tourisme

## Un président heureux...et fatigué

Il y avait le célèbre soleil d'Austerlitz, il y aura, désormais, le non moins célèbre soleil de Saoû. Franchement, j'avais beau éplucher les bulletins météo et consulter les anciens, je n'aurais pas parié un centime sur une telle journée sans vent et lumineuse. Je veux remercier toutes celles et tous ceux qui ont fait de la Foire un succès.

Les visiteurs, bien sûr, et les exposants (avec leur quota de grincheux mais tout s'est finalement arrangé) toujours plus nombreux.

Les habitants qui ont bien joué le jeu, y compris les deux marmottes qu'il a fallu réveiller à 7 heures du matin pour déplacer leurs voitures.

La municipalité, le Maire et les employés communaux sans qui rien ne se ferait. Les élus de Soyans et Francillon, venus en voisins et en amis car cette Foire est, aussi, la leur.

Les élus du Conseil Régional, Christine Priotto et Patrick Royannez, pour leur présence et leur soutien, y compris Jean-Pierre Tabardel, coincé dans les embouteillages dans la banlieue de Saoû et qui nous a transmis ses amicales salutations par téléphone.

Les musiciens de Jours de Fête pour leurs sourires et leur élégance.

Les jumeaux de La Chaux pour leur fidélité.

Les membres du Conseil d'Administration. et du Bureau de l'Office qui par leur présence prouvent qu'ils ne sont pas des élus factices. Nos hôtesses qui sont plus que des salariées dans des moments pareils.

Et puis vous les bénévoles, tous les bénévoles. Ceux qui passent des après-midi enfermés à éplucher des pommes ou des légumes. Ceux qui se lèvent à 6 heures du matin pour placer des exposants. Ceux qui pataugent des heures dans la boue d'un parking. Ceux qui savent fermement mais poliment remettre à sa place un exposant râleur. Ceux qui s'assoient exténués parce que les vapeurs de vin chaud ça

tournent la tête à la fin. Ceux qui mettent le tablier des serveurs. Ceux qui ont les yeux rougis par la fumée des chaudières. Ceux qui arrivent, encore, à se lever le lendemain pour démonter les stands. Ceux qui se prêtent au jeu des journalistes. Ceux qui sont nouveaux au village et qui plongent, tout de suite, dans le bain Ceux qui avaient juré que c'était leur dernière Foire...en 2009...et qui sont toujours là. Et tous les autres que je n'oublie pas et que je remercie.

Je voudrais, comme disent les plus jeunes, faire deux « Big Up » spécifiques.

Un pour la Gendarmerie Nationale, particulièrement présente avant, pendant et après la Foire et qui a su, avec tact et discrétion, nous épauler efficacement dans des moments particuliers.

Et un pour la cheville ouvrière de la Foire, qu'elle pilote avec maestria et efficacité, l'amie Dominique Rosier.

La bise à tout le monde !

*Bernard Foray-roux*

---

### Concours

## Le printemps des poètes à Saoû

Le Printemps des Poètes 2011 se tiendra dans toute la France pendant la deuxième quinzaine de mars, et, pour la première fois à Saoû !

Trois classes de l'école participeront au concours, dont le thème est cette année : "Paysages infinis" : exprimer les liens profonds qui unissent l'homme à la nature, les célébrer ou les interroger...

Le Jury sera constitué des Saouniens Bernard Foray-Roux, Sylvie Archer et Christian Bellegueule et les diplômes remis par Daniel Gilles, Maire de Saoû, et Henry Fuoc, président de "Saoû chante Mozart".

Les poètes adultes de la région, confirmés ou pas, pourront eux aussi participer au concours de Poésie de Saoû, en adressant un chèque de dix Euros aux Editions "La Galipotte" 26400 SAOU, accompagné de leurs poèmes (trois au maximum) sur A4 dactylographiés, avec l'anonymat de rigueur, formule sur le poème, reportée sur une autre feuille, avec enveloppe timbrée à leur adresse, pour recevoir le Palmarès.

Nous vous tiendrons au courant de la date de remise des diplômes, ce sera l'occasion d'une cérémonie en musique ! À vos stylos...

## Comité de la Fête du Picodon

# Le 19 mars, le plein de concours !

Une date importante à retenir dans vos calendriers : le 19 mars 2011. Pour fêter l'arrivée du printemps, le Comité de la Fête du Picodon vous convie à sa traditionnelle journée des concours.

### Le Concours d'Affiches 2011

Est-il encore besoin de rappeler ce concours réservé aux artistes amateurs ? Lâchez-vous ! Vous avez jusqu'au 11 mars pour nous faire parvenir vos oeuvres. Le règlement complet du concours est disponible à l'Office du Tourisme, ou sur **www.fetedupicodon.com**

Samedi 19 mars toute la journée, les oeuvres seront exposées place de l'église, et les Saouniens pourront voter. A partir de 17h, le comité choisira dans chaque catégorie, parmis vos 5 oeuvres préférées, les deux finalistes.

L'oeuvre, dans la catégorie adulte, qui arrivera en tête du classement deviendra l'affiche officielle de promotion de la Fête du Picodon 2011. L'auteur du premier prix recevra 200€ et 1 tee-shirt. L'auteur du second prix recevra 80€ et 1 tee-shirt. L'auteur du troisième prix recevra 1 tee-shirt et un bon pour 3 tapas. Mais surtout, le gagnant sera notre héro ! Son oeuvre sera déclinée en affiches, tee-shirts, site web, tracts, caskets... etc

Cette année, le concours s'ouvre aux jeunes : une catégorie enfant permettra à nos têtes blondes de présenter leurs oeuvres. L'affiche finaliste sera imprimée et affichée dans le village. L'auteur du premier prix "Catégorie Enfant" recevra un appareil photo numérique, 2 bons à tapas et un tee-shirt. L'auteur du second prix recevra un tee-shirt et deux bons à tapas. A vos pinceaux !

### Le Concours culinaire

Comme tous les ans, le Comité organise son fameux concours culinaire. CQFD, les plats en lice doivent obligatoirement contenir du Picodon !

Les 2 recettes finalistes se retrouveront en tapas lors de la soirée-bal de la Fête du Picodon. Elles doivent donc remplir un cahier des charges trés précis : en plus d'être savoureuses, elles doivent être portionnables, se cuisiner facilement en grande quantité, être économiques en coût des ingrédients. Bref, constituer un tapas idéal pour la Fête à Saoû ! Chaud, froid, sucré, salé... vous avez toute liberté pour exprimer votre créativité.

Samedi 19 mars, les concurrents devront déposer leur plat (pour 5/6 personnes) à la Cure avant midi. Le jury, constitué de néo-saouniens de l'année et de membres du Comité, commencera sa dégustation à partir de 12h30 et les résultats seront proclamés en même temps que ceux du concours d'affiche à 18h.

Mais ce n'est pas tout ! La journée des concours sera ponctuée de petites surprises musicales, d'une buvette boisson et petite restauration. Samedi 19 mars, retenez la date !

**Le Comité en 2011 :**

Notre assemblée générale, début novembre, a permis de renouveler l'équipe pour la fête 2011. Le bureau :
**Président :** Samuel Coste
**Secrétaire :** Jean-Philippe Petit
**Trésorier :** Francis Dishert, assisté de Chantale Liotard

---

## L'histoire de "La Fête à Saoû"

# Un travail universitaire sur la Fête du Picodon

Jean-Baptiste Montard, étudiant en Etudes Rurales, nous a fait l'immense plaisir de consacrer son étude de Master à l'histoire de notre fête mythique. Un travail journalistique fouillé, de 76 pages illustrées, qui lui a valu les félicitations de ses professeurs et la note de 17/20.

Pendant un trimestre, au printemps dernier, Jean-Baptiste a fouillé dans les archives de la fête, et arpenté le village pour rencontrer des Saouniens impliqués dans la fête, les organisateurs actuels bien sûr, mais aussi des "historiques", tel Henry Fuoc.

L'excellent accueil reçu à chaque fois lui a permis de rédiger cet excellent mémoire, consultable en mairie. Merci à toi Jean-Baptiste !

Ce travail journalistique servira de base précieuse pour la préparation d'un livre prévu dans deux ans, à l'occasion du 40e anniversaire de la Fête du Picodon.

Nous publierons un extrait de ce mémoire dans la rubrique "Histoire" du prochain P'tit Saoû, en juin.

## Éditions de la Galipotte

# “Là où souffle l’esprit”

“Là où souffle l’esprit”, c’est le titre du nouvel ouvrage qui nous est proposé par les Éditions de la Galipotte, la petite maison éditoriale de Saoû.

Au fil de leurs promenades dans les vallées de la Drôme, quatre amis saouniens avaient pris l’habitude de s’échanger les adresses de lieux de charme qui les avaient touchés. Parmi ceux-ci, de multiples temples et petites chapelles retinrent leur attention. L’une des quatre était éditrice, Catherine Foray-Roux, la deuxième était photographe, Marie-Claude Gresse, le troisième écrivain, Bernard Foray-Roux. Ils eurent l’idée de faire partager leur passion pour ces jolis lieux de culte de ce qu’on appelle communément la Drôme «centrale».

Ils nous entraînent sur leurs pas, de Boulc à Dieulefit et de Saint-Julien-en-Quint à Soyans en passant par 23 autres sites merveilleux à découvrir. Il ne s’agit pas d’un inventaire, mais de «coups de cœur». Ce texte n’est d’ailleurs pas non plus une présentation universitaire des lieux retenus, mais plutôt une flânerie au gré de l’inspiration. De l’histoire, de l’anecdote, mais aussi de la poésie, de l’humour et bien sûr de la spiritualité sans que le propos soit religieux. Des «partis pris» qui rejoignent ceux de la photographe qui va privilégier un angle, une saison, une lumière selon son sentiment.

Laissez-vous emporter dans ces visites admirablement mises en pages par le Crestois Xavier Faure avec l’aide précieuse de Francis Fayard. Car toute l’équipe est drômoise, les auteurs comme l’éditeur venant de Saoû et l’imprimeur et le maquettiste de Crest.

C’est cette synergie de compétences drômoises qui a retenu l’attention du Conseil Général de la Drôme. Le président Didier Guillaume et la vice-présidente à la culture, Christine Priotto, ouvrent l’ouvrage par une préface co-signée toute de sensibilité et d’émotion. Le Conseil Général accompagne également le travail de l’éditeur par une aide, nécessaire pour une petite entreprise associative.

L’ouvrage, limité à 500 exemplaires, est en vente depuis la Foire aux Fruits d’Hiver. Il connaît déjà un franc succès. Vous pouvez le trouver à l’Office du Tourisme, ou à :

Éditions de la Galipotte,
L’Orient, 26400 Saoû
leseditionsdelagalipotte@orange.fr

---

## Nouvelle association

# Un amour de salamandre

L’association “Un amour de salamandre” est née à Saoû cet été. Nous avons pour objectif de proposer des œuvres où se lient le texte et l’image, l’envie de réunir les peintres, des dessinateurs, tagueurs, graphistes, photographes, écrivains, poètes. “Un amour de salamandre”, c’est une sorte de cour de récréation pour les grands qui continuent de garder un cahier griffonné de croquis ou d’écrits au fond de leurs sacs. Ne soyez pas timides, venez jouer avec nous.

Toutes les formes de collaborations artistiques sont envisageables, y compris l’ouvrage collectif, puisque comme chacun sait : plus on est de fous, plus c’est compliqué ! À ce sujet, quatre Saouniens taquinent actuellement l’exercice de style et se sont mis en tête d’écrire une histoire, une page chacun tour à tour, à suivre...

La salamandre, habituellement si lente à donner la vie, s’est dépêchée pour présenter ses trois premiers bébés en novembre. Deux nouvelles, “Les portes” et “Souvenir du macadam” écrites par Stéphane Chaubet sont illustrées par Sofi. Nous créons avec elles la collection Histoires à lire assis, quelque part ou ailleurs.

Autre parution, “**Je suis ton pirate**”, un recueil de poésies érotiques à ne pas laisser entre toutes les mains, commis par Stéphane Chaubet et imagé par le pochoiriste C215.

Nous travaillons sur d’autres projets de nouvelles et des choses top secrètes. Il est bon de laisser planer un certain mystère...

Pour ceux qui n’ont pas eu le temps de prendre leur adhésion (10€/an), qu’ils se rassurent, il n’est jamais trop tard ! Vous recevrez ainsi les billets d’humeur de la salamandre, saurez tout sur nos publications et bénéficierez de tarifs préférentiels.

C’est bientôt l’hiver, que faire de nos longues soirées assis derrière des fenêtres glacées ? Et si on jouait à faire de l’art ?

Un amour de salamandre - Tél. 04 75 43 46 25
Place de l’église - 26400 Saoû
unamourdesalamandre@live.fr

# l'Assemblée Générale du CAF Saoû Synclinal

Samedi 20 novembre 2010 à 17h, s'est tenuE dans les locaux du CAF Saoû Synclinal l'assemblée générale annuelle, avec les présences des représentants de la mairie de Saoû et des Offices de Tourisme de Saou et Bourdeaux et de ses adhérents (jeunes et adultes), désireux d'en savoir un peu plus sur la vie du club. Jean-Marc Belle a tenu à remercier et à citer l'ensemble des partenaires qui soutiennent les différentes actions du Club. Il est ensuite revenu sur les activités phares de cette année 2010.

**L'école d'escalade jeunes du mercredi :** 32 mercredis pour un groupe de 15 jeunes ou nous privilégions la pratique de l'escalade à l'extérieur, sur nos sites naturels, mais compte tenu d'un hiver froid, assez neigeux et surtout long, beaucoup de séances se sont déroulées sur notre S.A.E.

**Les activités du programme :** Nous proposons 2 programmes par an, de janvier à juin inclus et de juillet à décembre inclus. De nombreuses sorties organisées sur différents terrains de jeu à Saoû et sur d'autres sites de notre région et d'ailleurs. Nous sommes un club de grimpe, mais quelques sorties via-ferrata et randonnée pédestre ont été programmées.

**La gestion du Site d'escalade :** Comme chaque année, un important travail d'entretien a été réalisé par l'équipe.

Plus particulièrement au Rocher de la Graville, les Aiguilles Ouest, l'Aiguille de la Tour. Nous réactualisons aussi notre signalétique, afin d'informer au mieux les pratiquants. Que cela concerne les parkings, les bas de falaises, les accès aux sites ou la présentation des secteurs.

**Les mercredis escalade de l'été :** Une nouvelle fois, cette action est une belle réussite. Chaque mercredi du mois de juillet et d'août, de 17h30 à la tombée de la nuit, nous avons encadré, principalement au Rocher de la Graville, de très nombreuses personnes, d'âges divers, de toutes régions du territoire, mais aussi de pays étrangers.

Une nouvelle équipe est en place pour acter les projets 2011, avec l'esprit dynamique du C.A.F de Saoû Synclinal.

## Préservation de la nidification du Faucon pèlerin des Aiguilles (Printemps/Eté 2010)

**Historique**

Lors des protocoles hivernaux de la saison 2010 (protocoles d'observation sur les Trois Becs + demande d'équipement de la Barre des Chabrets), j'ai informé le service ENS du Département et la LPO Drôme de la présence possible d'un couple de Faucons pèlerin sur le secteur de l'Aiguille de la Tour à Saoû.

La première séance d'observation a eu lieu le 9 avril 2010, et un couple de Faucon pèlerin a effectivement été repéré. Lors de cette séance, nous pensions avoir repéré l'aire. J'ai alors proposé de prendre une mesure d'interdiction de pratique de l'escalade dans les voies concernées (secteur Cathy, face Est de L'aiguille de la tour) après échanges avec le service ENS et la LPO. Je me suis occupé de la mise en place des panneaux d'information, et du relais de l'information auprès des acteurs concernés.

Le passage d'un ornithologue de la LPO quelques jours plus tard a révélé que l'aire supposée était en fait une aire de nourrissage. L'aire a été repérée sur un autre secteur. J'en ai été informé et j'ai modifié l'interdiction et réalisé un nouveau panneautage. (Interdiction de pratique dans la voie « la soupe aux cailloux », Secteur Cathy). L'aire se trouvait dans la troisième longueur de cette voie.

Le service ENS a alors décidé de mettre en place un protocole de suivi de la nidification, afin de surveiller le processus jusqu'à l'envol des jeunes.

**Protocole de suivi**

Entre le 9 avril et le 27 juin 2010, 13 séances représentant plus de quinze d'heures d'observation ont été réalisées, jusqu'à la confirmation de l'envol de jeune Faucon pèlerin. Le 30 juin 2010 après contact avec Sébastien BLACHE de la LPO Drôme, il a confirmé l'envol du jeune. Les jeunes ne revenant pas au nid, le protocole a été arrêté et les mesures de restriction de l'escalade sur le secteur ont été levées. L'information m'a été transmise dans la foulée.

**Conclusion**

Cette expérience démontre que la concertation entre les différents acteurs (grimpeurs, LPO et Département) a été fructueuse : la reproduction du Faucon pèlerin de l'Aiguille de la Tour à Saoû est un succès. La réactivité et l'implication de chacun sont à souligner. Un exemple qui peut être pris pour modèle pour les années à venir, et qui consolide la pertinence de la mise en place de la Commission Alpinisme Trois Becs.

Le Département m'a adressé ses vifs remerciements pour notre implication et notre réactivité, ainsi qu'à Sébastien BLACHE pour la « hotline » et ses conseils avisés.

Je tiens à remercier les grimpeurs pour avoir respecté ce protocole, ainsi que philippe Loret, Sébastien Blache et Olivier Chambon pour leur compétence et leur compréhension.

Ce travail de partenariat efficace et enrichissant a permis la naissance d'un petit Faucon Pèlerin. Nous pouvons mutuellement, nous féliciter de cette action dans le cadre de la gestion avifaune des falaises du site de Saoû.

*Jean-Marc Belle,*
*Président du CAF Saoû Synclinal*

Si vous êtes en manque d'idée pour les cadeaux de fin d'année, si les enfants saturent avec le numérique, si votre conjoint(te) stresse déjà pour le repas chez belle-maman, si les amis vous reprochent votre côté râleur... afin d'éviter l'épilepsie, l'indigestion et les disputes n'hésitez pas à offrir **un tee-shirt**. Une bonne façon de soutenir notre club !

**Renseignements :** CAF Saoû Synclinal, route de la forêt, 26400 Saoû
Email : saou@ffcam.fr / Site : caf-saou-synclinal.com /Tél.: 04 75 76 02 73.

# Le Corps de sapeur-pompiers de Saoû

## Dernier épisode : Les temps moderne

Nous terminons notre saga sur les pompiers de Saoû de 1937 à nos jours, racontée par le Lieutenant Robert Marcellin, chef de corps des sapeurs-pompiers de Saoû de 1975 à 1980.

Un grand merci à Mrs Marcellin et Brun pour ce formidable travail de documentation ! Le fascicule complet de cette rétrospective est consultable en Mairie.

En 1991, c'est maintenant au tour du sous-lieutenant Bernard VIRET de prendre sa retraite après 25 ans passés au sein des sapeurs-pompiers, dont douze années en qualité de chef de corps. Il va être remplacé par le sergent-chef Michel FILLIAT.

Il est utile de rappeler que la commune de Soyans voisine immédiate de Saoû était défendue en premier appel par le centre de secours de Marsanne éloigné de 15 kilomètres. Le maire de Soyans, à l'époque M. René EMERY, avait remarqué, au cours de plusieurs sinistres, que les pompiers de Saoû étaient présents sur les lieux bien avant l'arrivée des secours de Marsanne, et très logiquement, il demanda que sa commune soit rattachée, en premier appel, au secteur d'intervention de Saoû. Avec l'accord du Service Départemental, c'est chose faite officiellement en 1993. Des volontaires, habitants de Soyans, deviennent pompiers au Centre d'incendie de Saoû. Les trois premiers sont recrutés en 1994, suivis par plusieurs autres.

*Adjudant Michel FILLIAT*
*Chef du Centre d'Incendie*
*et de secours de 1991 à 2005*

En 1995, les premières femmes Sapeurs-pompiers sont présentes aux côtés des hommes et parmi elles, une infirmière.

*Les premières femmes*
*sapeurs-pompiers à Saoû*

La commune de Francillon est également rattachée au secteur d'intervention de Saoû, en premier appel.

Un autre changement important intervient dans l'organisation des services d'incendie de la Drôme : la "départementalisation". Par un arrêté préfectoral du 4 juin 1996, les sapeurs pompiers de Saoû sont complètement intégrés au Corps Départemental. Le corps de Première Intervention de Saoû est dissous, et il devient "Centre d'incendie et de secours du corps départemental des Sapeurs-pompiers de la Drôme". Avec la fin de la gestion municipale des pompiers locaux, une page est tournée.

Le rôle des sapeurs-pompiers change, se modernise toujours avec l'arrivée des plus récentes techniques, afin de faire face à de nouveaux risques et aussi à de nouvelles missions de secours et d'assistance aux personnes multipliant le nombre d'interventions.

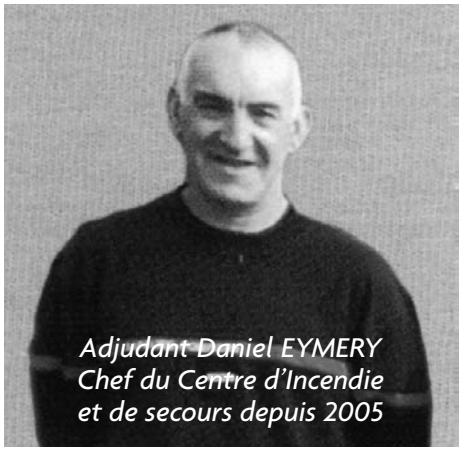

*Adjudant Daniel EYMERY*
*Chef du Centre d'Incendie*
*et de secours depuis 2005*

Michel FILLIAT, se bat avec succès pour obtenir une ambulance en permanence à Saoû. Après avoir bien oeuvré, ainsi pendant 14 ans comme Chef de Corps et avoir la particularité d'être le dernier Chef du Corps de première intervention de Saoû, il quitte le service actif avec la reconnaissance de tous et le grade d'adjudant.

Son successeur, Daniel EMERY, adjudant, va avoir à son tour, comme tous les chefs de centres dont la totalité de l'effectif est constitué de volontaires, le soucis constant de savoir, si à l'appel de la sirène, il va disposer du personnel nécessaire pour répondre, dans le meilleur délai à une demande de secours, avec une moyenne d'une à deux par semaine. Le jour "J" à l'heure "H", qui va être present et disponible au village?

Il faut souligner ici, toute la bonne volonté, le dévouement, l'esprit civique de ces pompiers volontaires, qui sont partagés en permanence entre les manoeuvres mensuelles, la participation à des stages d'instruction parfois pour une semaine, ou bien partis en renfort pour feux de forêt, ou encore pour des inondations dans d'autres départements.

Il est certain que cela demande beaucoup d'abnégation et engendre des sacrifices pour ces hommes et femmes souvent absents de leur foyer et qui renoncent à une partie de leur vie de famille, pour être au service de la collectivité, prêts à sauver, vies et biens matériels au profit de leur concitoyens.

De nos jours, tenant compte de ces éléments, il faut reconnaître la difficulté de recruter de nouveaux pompiers volontaires, dans les petites communes. Un espoir cependant pour l'avenir, avec les écoles de jeunes sapeurs-pompiers, comme celle de Crest, qui depuis 1992, forme avec de très bons résultats, filles et garçons aux techniques propres aux sapeurs-pompiers.

Saoû, en ce domaine a été précurseur car dès 1976 était déclaré à la sous-préfecture de Die, la création du "Groupement d'Instruction des Scouts Pompiers", évènement remarqué par le conseil général et la presse. Cette formation destinée aux enfants de huit à seize ans avait pour but : "de faire connaître et aimer la fonction de sapeurs-pompiers et ainsi susciter des vocations". Notions de prévention contre le feu et initiation au secourisme étaient au programme, répartis en équipes, ils avaient à leur disposition pour les exercices, des extincteurs, une petite motopompe, tuyaux lances, et divers accessoires, tout cela transporté par un véhicule "Renault 4 L rouge", à l'entraînement, avec tout l'enthousiasme de la jeunesse, des résultats parfois surprenants de rapidité pour la mise en aspiration de la motopompe et l'établissement d'une petite lance. Le temps a passé et aujourd'hui on peut regretter la disparition de cette formation à Saoû.

J'ai essayé, avec plus ou moins de bonheur de résumer les péripéties de la création du Corps de sapeurs-pompiers de Saoû et de son évolution depuis le 4 avril 1939 à Avril 2009.

Soixante dix années d'espoirs, d'échecs, de déception, de réussites, de peines et de joie, comme dans toute action humaine, mais aussi et surtout avec un formidable esprit de service et de dévouement pour la sauvegarde et le mieux être des habitants de Saoû, Soyans et Francillon.

J'ai un passé professionnel de 40 années chez les sapeurs-pompiers, dont cinq comme chef de corps volontaire à Saoû, et je dois dire que je garde de cette période un souvenir particulier, et reconnaissant à tous "mes Sapeurs" devenus mes amis. Avec l'âge, maintenant, il est temps que je laisse avec confiance et amitié à nos jeunes sapeurs-pompiers, le soin d'écrire une belle suite à ces modestes lignes.

A tous merci...

*Robert MARCELLIN*

*Officier de Sapeurs-pompiers e.r.*

*Ancien cadre à la direction de la Protection Civile de Paris, directeur du service cinéma, au Centre d'Etudes et de documentation pour la Sécurité Incendie.*

# La page de Couni - Infos pratiques

## ETAT CIVIL 2ème semestre 2010

**NAISSANCE**
Anaïs SITBON, le 28 août 2010 à Die.
Timo ANDRE, le 30 octobre 2010 à Die.

**MARIAGES**
Louis-Marie LESCOEUR et Léa JALLA, le 17 juillet 2010,
Patrick MARTIN et Frédérique BASSI, le 17 juillet 2010,
Théophile VINSON et Alexandra FOSSE, le 4 septembre 2010,
Bernard GILLES et Karine OTTOGALLI, le 11 septembre 2010.

**DÉCÈS**
Chantal FOSSE, le 18 juin 2010 à Montélimar.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

**RÉSIDENCES PRINCIPALES**
M. et Mme Georges ROCHET, quartier du Pérou,
M. et Mme Allan PIERANTONI, quartier Aurouze.
Françoise PARVEX, les Cagnards,
Johann GOHIER et Fanny THERY, quartier Dourille,
David MOZZICONACCI et Eloïse BOURDUGE, place de l'Eglise,
Dominique FROMM, quartier Sauvionne.

## AGENDA

**SAMEDI 15 JANVIER :**
Goûter des anciens, à partir de 15h à la salle des fêtes. Suivi à 18h par les Voeux de la Municipalité et verre de l'amitié.

**SAMEDI 19 MARS :**
Concours d'affiche et concours culinaire du Comité de la Fête du Picodon.

**VENDREDI 25 MARS :**
Réunion de quartier pour les habitants intra-muros, à 20h30 à la salle des fêtes.

**VENDREDI 15 AVRIL :**
Réunion de quartier pour les habitants extra-muros, à 20h30 à la salle des fêtes.

**MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :**
Tous les 2ème et 4ème dimanches à 9h

**LE P'TIT SAOÛ :**
La prochaine édition de notre bulletin municipal paraitra le 15 juin. Vos articles et photos doivent nous parvenir avant le 1er juin 2011.

**HORAIRES DE LA MAIRIE :**
Le secrétariat vous accueille mardi, jeudi et vendredi, de 9h à midi. Tél. : 04.75.76.00.43

**RECENSEMENT DES JEUNES**
Tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie dans les trois mois qui suivent la date de leur anniversaire. L'attestation de recensement qui leur est délivré est nécessaire pour toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. C'est également sur ce recensement que s'appuie le dispositif d'inscription d'office des jeunes sur les listes électorales.

**DEMANDES DE PASSEPORT**
Il est rappelé que les demandes de passeport ne peuvent plus être reçues par la Mairie de Saoû. Elles doivent être faites auprès des Mairies plus importantes comme Crest, Die, Montélimar ou Valence. La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier et du retrait du passeport.

**SITE INTERNET DE LA MAIRIE**
Retrouvez encore plus d'infos, et les comptes-rendus de Conseils Municipaux sur le site : http://www.saou.fr


**LE P'TIT SAOÛ**
Bulletin municipal semestriel
N°10 - Décembre 2010

Directeur de rédaction : Daniel Gilles
Comité de rédaction : Commission Communication
Secrétariat de rédaction : Philippe Multeau
Imprimé à 400 exemplaires
sur papier 100% recyclé
à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

## 7 Juillet

**Projection de “L’âge de raison”**

La place du beffroi
transformée en salle de cinéma.

## 14 Juillet

**Bal folklorique sur le parvis de l’église**

Danses traditionnelles pour la Fête Nationale

# 2e semestre 2010
# RÉTROSPECTIVE PHOTOS

## 17 Juillet

**Miss White, jazz sur les Cagnards**

Concert lors de la Fête du Picodon

## 29 aout

**Le repas communal**

Un moment d’échange entre villageois.

## 19 septembre

**Journée du Patrimoine**

Visite du moulin à huile

## Décembre

**Le Père Noël arrive à Saoû !**

Aperçu il y a quelques jours au pied de Roche-Colombe

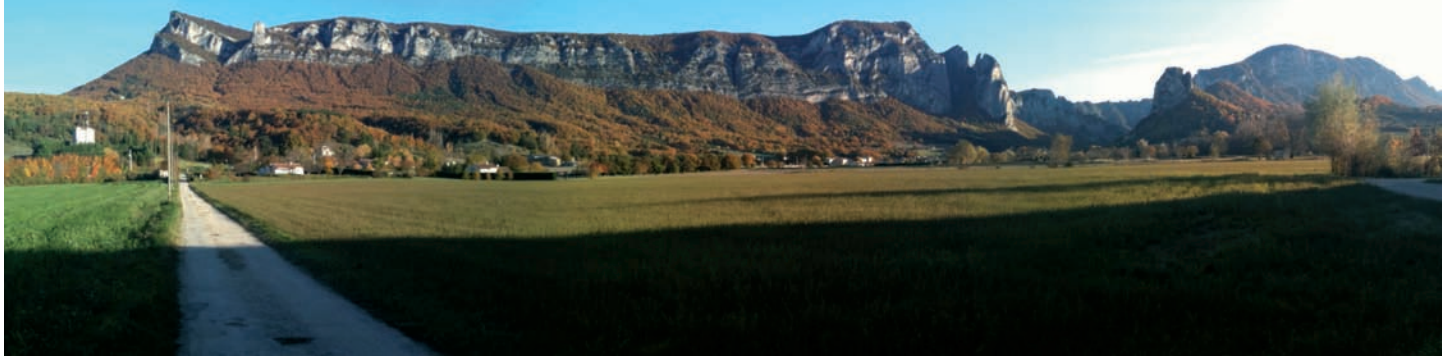

**L’équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2011 !**